



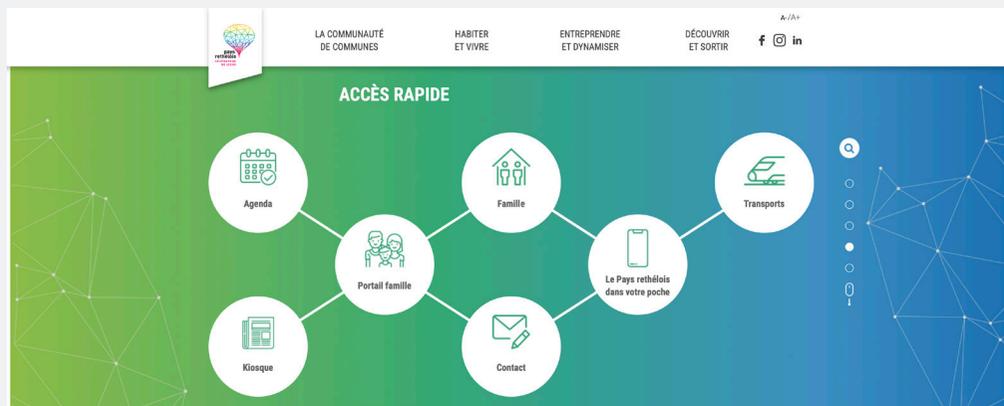
#MODE D'EMPLOI

COMMENT UTILISER LE PORTAIL FAMILLES



1. ACCÈS AU SITE INTERNET PAYS RETHÉLOIS

- Accédez au site internet : www.paysrethelois.fr
- Allez à Accès rapide (bas de page) → Cliquez sur portail familles

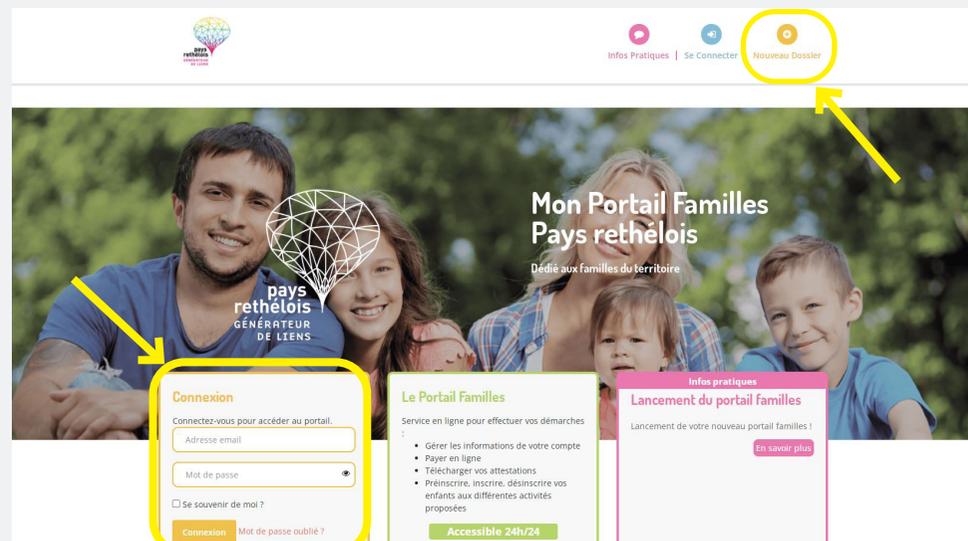


→ Cliquez sur « Voir » → Cliquez sur « Accéder au Portail familles »



2. SE CONNECTER AU PORTAIL FAMILLES

Pour vous connecter → Connexion, et renseignez votre adresse mail et mot de passe.



Si vous ne disposez pas de compte, cliquez sur « nouveau dossier » et suivez les instructions

3. La page d'accueil



→ Rubrique qui vous permet d'accéder aux dernières actualités du Pays rethélois.



→ Rubrique qui vous permet de modifier les informations de votre dossier au niveau des responsables légaux et au niveau des enfants.



Responsables légaux

Enfants



Pour modifier toutes informations, cliquer sur le « crayon » présent au sein de chaque personne composant le foyer.

Un appareil photo apparaît également, ce qui permet d'inclure la photo de votre enfant.



Vous avez ainsi la possibilité de compléter l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation du dossier de votre enfant :

- Fiche d'informations : école, assurance...
- Les personnes habilités à venir récupérer vos enfants et leurs coordonnées
- Les renseignements médicaux : date des vaccins, allergies, asthme... ou toutes autres informations à faire savoir auprès du Pays rethélois.



Rubrique qui vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes activités.

Une fois dans la rubrique, cliquez sur « S'inscrire ».

Attention, avant de pouvoir inscrire vos enfants aux activités, il est nécessaire que le dossier de vos enfants soit dûment complété et que les documents obligatoires soient fournis (à réaliser via la rubrique Mes alertes).

#MODE D'EMPLOI // M'INSCRIRE SUR LE PORTAIL FAMILLES

Bonjour vous êtes actuellement connecté sur **CC DU PAYS RETHÉLOIS**

Mes inscriptions

Les inscriptions aux activités seront possibles à compter du

Merci de prévoir les documents obligatoires à fournir à la Collectivité afin de les transmettre au moment des inscriptions :

- Livret de famille
- Impôts sur le revenu N-1
- Copie des vaccins des enfants
- Attestation d'assurance

Inscriptions
Toutes les inscriptions seront traitées quotidiennement selon les places disponibles et par ordre d'arrivée.

S'inscrire

Bonjour vous êtes actuellement connecté sur **CC DU PAYS RETHÉLOIS**

Mes réservations

1. Participants 2. Activités 3. Planning 4. Résumé

Sélectionner les participants

En cliquant sur un seul participant, gérez vos réservations de façon individuelle.
En sélectionnant plusieurs membres de la famille, vous pourrez grouper vos inscriptions ou annulations **uniquement sur des activités communes.**

Suivant >

Avant d'inscrire vos enfants aux activités, il est nécessaire de sélectionner l'enfant ou les enfants qui vont participer à l'activité souhaitée. Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs enfants. Puis cliquez sur « Suivant ».

Bonjour vous êtes actuellement connecté sur **CC DU PAYS RETHÉLOIS**

Mes réservations

1. Participants 2. Activités 3. Planning 4. Résumé

Sélectionner les activités

Cliquez sur les activités que vous souhaitez réserver ou annuler.

Suivant >

La seconde étape permet de sélectionner le site souhaité. Les activités s'affichent. Puis cliquez sur « Suivant ».

Bonjour vous êtes actuellement connecté sur **CC DU PAYS RETHÉLOIS**

Mes réservations

1. Participants 2. Activités 3. Planning 4. Résumé

Saisir une période dans mon planning

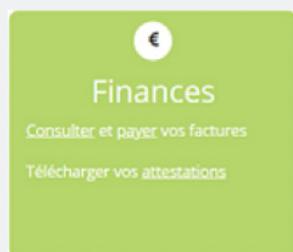
Ajoutez rapidement de longue période au planning ci-dessous en fonction de vos types de semaine.
Pour cela, complétez tous les champs indispensables et cliquez sur inscrire ou désinscrire.

Inscrire

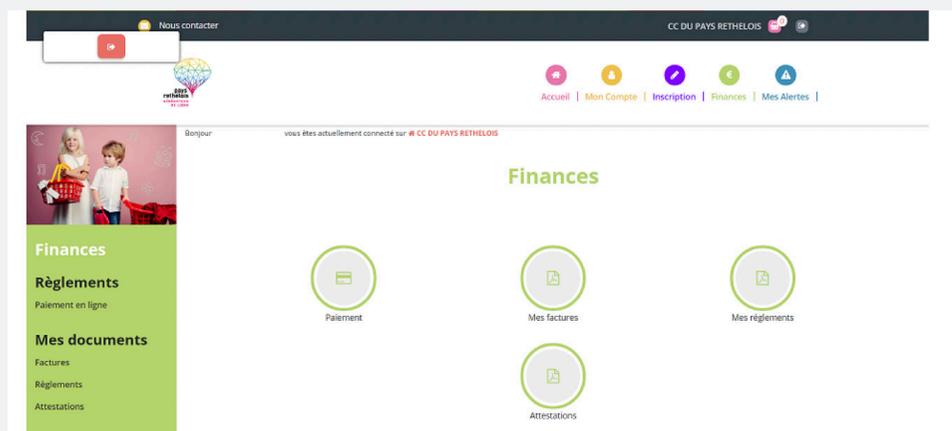
La troisième étape permet de réaliser les inscriptions en fonction de la période souhaitée, des semaines (paires ou impaires), des jours et des horaires en fonction de l'activité (exemple : accueil périscolaire). Vous pouvez également effectuer les inscriptions via un planning en cochant les jours souhaités. Puis cliquez sur « Inscrire ».

Une fois que vous avez cliqué sur « Inscrire », vous disposez d'un document résumant l'ensemble de vos inscriptions et ainsi les vérifier.

#MODE D'EMPLOI // M'INSCRIRE SUR LE PORTAIL FAMILLES



Rubrique qui vous permet d'accéder à vos factures, aux règlements qui ont été réalisés, aux attestations de présence.



Rubrique qui vous permet de transférer les documents obligatoires à la constitution du dossier de vos enfants.

Trois documents sont nécessaires :

- Copie des vaccins
- Attestation d'assurance
- Copie livret de familles (pages des parents)

Sans la communication de ces pièces, vous ne pourrez pas poursuivre les inscriptions de vos enfants.



Un quatrième document est à fournir afin de déterminer les tarifs des activités : avis d'imposition « année 2020 » → à communiquer via la rubrique Mon compte.



Le nom de vos enfants apparaît ainsi que les pièces à fournir.

Les documents sont à télécharger sur le portail familles et une fois votre dossier mis à jour, cela sera indiqué dans cette rubrique.

Vous pourrez alors procéder aux inscriptions de vos enfants via la rubrique « Inscription ».

Vous serez alors dirigé vers la page « paiement » afin de procéder au règlement des activités.

Toute réservation à une activité fait l'objet de l'édition d'une facture à régler au moment de l'inscription par le biais du portail familles. Sans le règlement effectué, les inscriptions ne sont pas effectives.